

## Pourquoi être membre de la Fédération vaudoise des vigneron (FVV) ?

### La FVV protège le vignoble, les vigneron et les propriétaires de vignes cadastrées

Madame, Monsieur,

Le vignoble est en danger, les attaques contre le vin et sa consommation sont toujours plus fortes et répétitives.

La révision de la loi sur l'alcool lancée récemment pourrait déboucher sur des décisions pouvant grever encore la consommation de vin. Cela rendra la position du vin suisse encore plus difficile face à la concurrence du vin étranger dont la part de marché progresse toujours (63%). En vingt ans, la consommation de vin en suisse a diminué de 14% mais pire, celle du vin indigène baisse de 30% et celle du vin vaudois de 40% ! Le temps n'est pas aux discussions de carnotzet mais à l'action professionnelle.

L'influence directe des accords internationaux fragilise la position du vin indigène dans un marché toujours plus libéralisé. Ce contexte interna-

tional oblige la branche viticole à s'organiser pour assurer son avenir.

La constante volonté de nos autorités à rendre compatible notre législation avec celle de l'Union européenne nous fait craindre l'abandon du vignoble à terme. Pour s'en convaincre, mentionnons le projet européen consistant à bannir le cadastre viticole afin de laisser la concurrence

s'installer sur ce marché. Que restera-t-il de nos vignes en pente et à quel prix se négocieront nos parchets ?

Et que dire de l'hygiénisme tendancieux qui stigmatise les mil-

lions de consommateurs de vin raisonnables et responsables ?

La FVV s'opposera de toutes ses forces contre ces fâcheuses tendances car notre institution est la seule dans le canton à organiser la défense professionnelle pour maintenir le vignoble et représenter les intérêts vigneron face à l'autorité et aux politiques hostiles au vin vaudois.

**Réunir nos forces  
pour lutter contre les  
attaques dirigées  
contre la consommation  
d'alcool et de vin  
en particulier !**

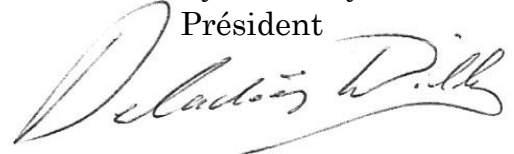
Nous défendons les intérêts de nos membres en priorité et c'est ainsi que nous n'hésitons à entrer en contact avec les autorités tant cantonale que fédérale. La réciprocité est réelle et nous permet d'anticiper les difficultés touchant notre branche.

Pour faire valoir vos droits et vos intérêts de propriétaire de vignes, nous vous invitons à honorer vos contributions. En cas d'accord, l'exploitant-locataire peut transférer à son propriétaire les contributions FVV.

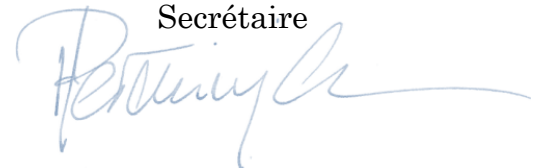
Le secrétaire est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous espérons que vous ferez bon accueil à notre offre de défense de vos intérêts et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Willy Deladoëy  
Président



Philippe Herminjard  
Secrétaire



**Pour défendre mes intérêts de vigneron et de propriétaire de vignes, j'honore ma (mes) contribution(s) à la Fédération vaudoise des vignerons !**